

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n°107/7.5/18.11/7

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	226	29

Date de la convocation : 04/11/2015
Date de l'affichage : 12/11/2015

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le DIX HUIT NOVEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :

SUBVENTION COMITE DES FETES

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice Labarussias, Cédric BONATO, Guillaume BER, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

P. CATHALA à Noémie CLAUDEL

Alexandra BONNET à Rachida BOUTEILLER

Véronique BONVICINI à Christelle BERTINI

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Rapporteur : J. SOLEYROL

Il est proposé au conseil municipal d'accorder une subvention de 22 000 € au Comité des Fêtes, au titre de l'année 2015. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Mme CHAREYRE et THEODOSE, membres du Comité des Fêtes, ne participent pas au vote.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19/11/2015

- date d'affichage : 19/11/2015